

RÉF. G24
220059



FORMATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC L'ARRADV



PUBLIC

Minimum 8 -
Maximum
14 participants.
Ergothérapeutes souhaitant approfondir leur connaissance de la déficience visuelle car susceptibles d'être confrontés à des adultes ou personnes âgées atteints de déficience visuelle dans leur pratique.

PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 2, 4

La déficience visuelle touche près de 2 millions de personnes en France. Cette atteinte sévère de la vision représente une cause de handicap tant chez le sujet jeune que chez le sujet âgé avec un risque de majoration des autres atteintes organiques présentes, notamment chez la personne âgée. Or, comme dans d'autres atteintes physiques, il est aujourd'hui possible de limiter les conséquences d'une déficience visuelle par une prise en charge appropriée. L'ARRADV, association professionnelle exclusivement spécialisée dans ce domaine, considère que l'intervention d'ergothérapeutes sensibilisés à cette « problématique » permettrait, grâce à des éléments concrets et pratiques, d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées et de limiter les risques en lien avec une atteinte visuelle sévère. Les compétences développées au cours de cette formation permettent de proposer une intervention et un accompagnement adaptés aux personnes déficientes visuelles.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les conséquences d'une atteinte visuelle, dans une approche globale de la personne
- Apporter des informations et conseils pratiques au domicile et dans l'environnement de proximité
- Connaître le travail des différents professionnels intervenant dans le domaine de la déficience visuelle et les principes de réadaptation afin de pouvoir travailler en partenariat avec ces derniers.

Suite à l'atteinte de ces objectifs, chaque participant sera référencé par l'ARRADV sur une base de données d'ergothérapeutes en capacité d'intervenir auprès de personnes déficientes visuelles, adultes et/ou âgées.

Contenu

Approche physiologique

- Rôle de la vision
- Fonctionnement du système visuel
- Déficience visuelle et enveloppe de vision
- Définition de la Basse Vision (classification et chiffres)

Approche fonctionnelle

- D'une déficience visuelle à une situation de handicap
- Risques associés à la déficience visuelle
- Un outil pratique : le nouveau certificat ophtalmologique

Approche médicale

- Principales pathologies : DMLA, glaucome, rétinopathie diabétique, myopie forte
 - Aspect clinique
 - Retentissement fonctionnel

Approche réadaptative et compensatrice

- Principes
- Professionnels de la réadaptation et services pluridisciplinaires
- Aides techniques de confort, de protection, grossissantes...
- Adaptations au domicile
- Activités de la vie quotidienne
- Orientation et mobilité (technique de guide)
- Loisirs
- Aidants familiaux

Ergothérapie et déficience visuelle : points clefs

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques : Diaporama, Vidéo
- Mises en situations, exercices pratiques sous bandeau
- Démonstration et manipulation d'aides techniques spécifiques et d'aides pratiques AVJ
- Documents, liens, glossaires utiles remis aux participants
- Références bibliographiques

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir un questionnaire préformation. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs de l'ARRADV (www.Arradv.fr)

Orthoptiste : Laurence PES, Orthoptiste spécialisée en basse vision et Directrice du Pôle Ressource National sur la Déficience Visuelle de l'association ARRADV. Titulaire du DUGES, CAFERUIS et CAFDES.

ou

Annie PATARD, Orthoptiste spécialisée en basse vision, CHU de Montpellier.

Ergothérapeute : Aude ASTIER, Ergothérapeute libérale.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>.

14 HEURES Tarif non adhérents : **580 €** Tarif adhérents : **500 €**

LIEU : Paris ou Marseille